

# BAJOMag'

Le magazine de tous les Bagnoletais

Numéro 59 - avril 2021

MAIRIE DE  
BAGNOLET



## ACTUALITÉS

**PLUS DE CHOIX À LA CANTINE**

Page 6

## ZOOM

**UN BUDGET OFFENSIF  
MALGRÉ LE CONTEXTE**

Page 23

## GRAND ANGLE

**LE SQUARE JULES-FERRY  
SE RÉINVENTE**

Page 26

## DOSSIER P. 10

**Lutte contre le chômage :  
une priorité à Bagnolet**

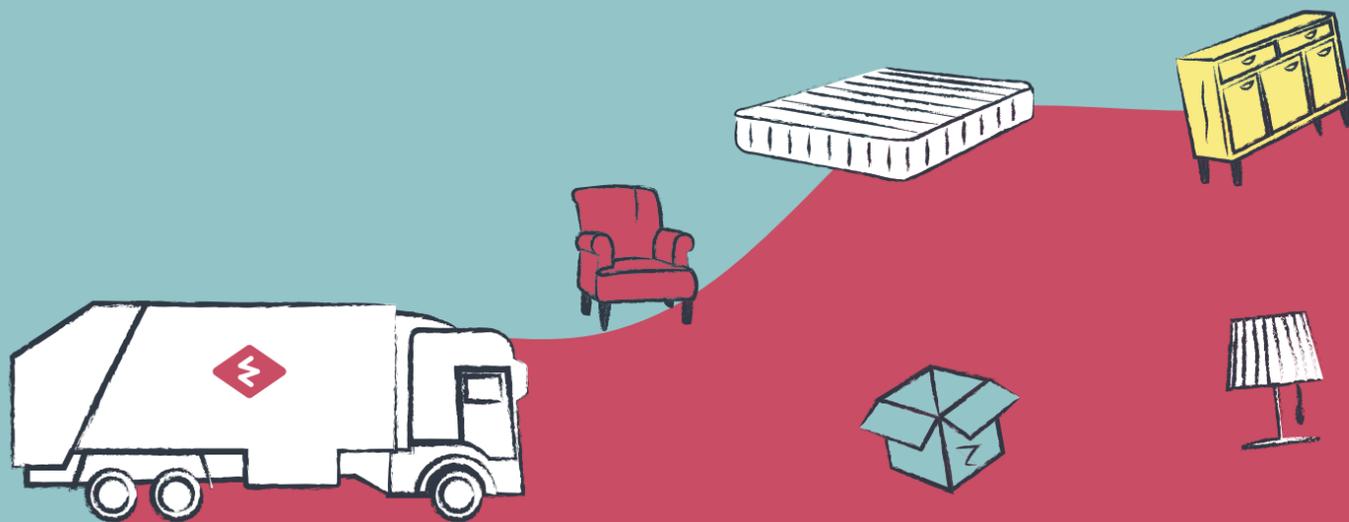


# Encombrants, c'est quand le bon moment ?

Retrouvez les **jours de collecte** à votre domicile et les horaires des déchèteries sur [geodechets.fr](http://geodechets.fr) et au **0805 055 055**

 **N° Vert** APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

> Pour les très grands collectifs,  
c'est uniquement les mercredis  
avant 13h



## Édito

Chères Bagnoletaises, Chers Bagnoletais,

Depuis plusieurs semaines, nous traversons une nouvelle « vague » de l'épidémie de la Covid-19. Pendant plusieurs semaines, nous avons renoué avec un quotidien semi-confiné. Suite aux annonces du Président de la République du 31 mars dernier, nous connaissons à nouveau une sorte de confinement qui ne dit pas véritablement son nom. Comme depuis le début de cette crise sanitaire, la priorité de la Municipalité est sans équivoque la sécurité sanitaire des usagers du service public et des agent.e.s qui, chaque jour, s'engagent pour le faire vivre.

Je veux d'abord ici réaffirmer le soutien de toute la Ville à celles et ceux qui, confrontés à la maladie, se trouvent affectés, parfois dans des formes graves. Nos pensées les accompagnent et nous leur adressons nos vœux de prompt rétablissement.

Cette nouvelle vague qui touche Bagnole de plein fouet n'épargne pas les services publics municipaux.

La situation épidémique, qu'une immense majorité du corps médical considère en « dérapage », aurait dû conduire la puissance publique à prendre des décisions fortes afin de protéger la santé. Je pense bien entendu aux écoles qui sont restées ouvertes en dépit d'une circulation du virus incontrôlable en leur sein. En dépit aussi d'un niveau important de contamination des équipes qui interviennent chaque jour aux côtés des enfants et qui, exposées parce que mobilisées pour le bon fonctionnement du service, sont, elles aussi, touchées par la maladie.

J'ai eu l'occasion de l'écrire au Préfet, la Ville ne pouvait dans certaines situations qu'assumer le strict respect du protocole sanitaire. Dans un premier temps, la réponse de l'État fut claire: les écoles doivent rester ouvertes. Nous en avons alors pris acte. Ce n'est que lors de l'allocution du Président de la République le 31 mars dernier qu'enfin le bon sens a prévalu: après une semaine d'enseignement à distance, la synchronisation du calendrier des vacances scolaires conduit à un retrait des établissements pour une durée totale de trois semaines. La gravité de la situation rencontrée sur le terrain devait conduire à des décisions fortes afin de ne pas faire courir le moindre risque aux enfants et aux personnels qui se trouvent à leurs côtés. Les injonctions contradictoires entre des directives de l'État déconnectées et la réalité sanitaire du terrain n'avaient que trop durées.

La mobilisation des équipes de la Ville est totale. Vous pouvez compter sur la mobilisation de la Municipalité pour tout faire, chaque fois que la situation se présente, pour maintenir autant que possible un haut niveau de service public offert aux Bagnoletaises et aux Bagnoletais. Mobilisation de la Ville qui s'est aussi manifestée sur la question de la vaccination.

Nous savons aujourd'hui que le rempart le plus efficace pour faire face ensemble à l'épidémie est précisément la vaccination du plus grand nombre. Les retards pris par la France en la matière nous conduisent à constater que notre pays n'est pas au rendez-vous. Le centre de vaccination qui aurait dû ouvrir début février à Bagnole ne l'est toujours pas. La préfecture ayant fait d'autres choix. J'ai eu, là aussi, l'occasion de le dire au Préfet, nous sommes prêts et n'attendons désormais que la décision de l'État qui seul a autorité en la matière.

Que chaque agent.e de la Ville, du Centre communal d'action sociale et de ses établissements associés trouve dans ces lignes l'expression de la reconnaissance des habitant.e.s pour l'action accomplie.

Que chaque Bagnoletaise et Bagnoletais soit assuré de trouver à ses côtés des services publics de qualité, sécurisés et sécurisants pour l'accompagner dans tous les moments de sa vie.

Vous pouvez compter sur ma détermination sans faille et sur la mobilisation totale de l'équipe municipale.

Fidèlement,

**Tony Di Martino**  
Maire de Bagnole



## Sommaire

04 |  **L'instant Bajo**

06 |  **Actualités**

- Plus de choix à la cantine
- Opération « Tous au compost! »
- Les doses manquent mais pas la mobilisation contre la Covid-19

10 |  **Dossier**

## LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE: UNE PRIORITÉ À BAGNOLET

18 |  **Cadre de vie et Propreté**

20 |  **Événement**  
À vos plumes, citoyens!

23 |  **Zoom**  
Un budget offensif malgré le contexte

26 |  **Grand angle**  
Le square Jules-Ferry se réinvente

28 |  **Tribunes**

30 |  **Gens d'ici**

31 |  **Infos pratiques**



**LYCÉE HÉNAFF.** Les lycéens assistent à la conférence de Marylène Patou-Mathis, «L'homme préhistorique était aussi une femme».



**LES 3<sup>e</sup> DU COLLÈGE TRAVAIL** chantent «Cancion sin miedo» à l'occasion de la Journée des droits des femmes, le 8 mars.



**CÂLINE TREBIC**, conseillère municipale chargée de l'Égalité Femmes-Hommes et de la Lutte contre les discriminations, présente l'exposition «Je ne vois que ce que je vois» avec les 5<sup>e</sup> CHAM (Classe à horaires aménagés en musique) proposée en format numérique.



**COVID-19.** Les volontaires de la résidence La Butte-aux-Pinsons ont reçu leur seconde dose de vaccin.



**COVID-19.** Les soignants du Centre municipal de santé (CMS) Elsa-Rustin se font vacciner.



**«DES ELLES, DES ILS».** Une exposition ludique contre les stéréotypes visitée par les élèves de maternelle de la ville.



**L'EXPOSITION «NOUS ET LES AUTRES»** proposée par le musée de l'Homme, lutte contre les discriminations.



**ELHAME CHAIR** représente la Municipalité lors du 59<sup>e</sup> anniversaire de la Journée nationale à la mémoire de la guerre d'Algérie et des combattants en Tunisie et au Maroc.

LE CLIN D'ŒIL  
DE LILY

**En répétant les gestes anti-gaspi, on s'éduque à mieux consommer.**  
© Lily - créatrice bagnolaise.



## LE SUJET DU MOIS

## Éduquer, c'est répéter

Tous les enfants le disent : leurs parents sont des radoteurs. Ce qu'ils ne savent pas, c'est que ce radotage est en fait une des armes les plus sûres de leur éducation. Éduquer, c'est répéter... sans cesse 10 fois, 20 fois, 100 fois la même chose. Passer son temps à répéter pour éduquer. C'est par la répétition qu'on apprend, paraît-il... On dit qu'il faut qu'un enfant entende un mot au moins 7 fois avant de l'intégrer et de pouvoir le réinvestir. En ce qui concerne les principes éducatifs ça peut parfois tourner autour des 100 fois : «Lave-toi les mains», «Tu t'es brossé les dents?» Et on se demande malgré tout si c'est un beau jour vraiment acquis, on n'est jamais à l'abri d'une rechute ! Chaque parent sait à quel point les enfants aiment entendre la même histoire des centaines de fois, jusqu'à connaître le texte par cœur. La répétition, c'est aussi ce qui permet à l'enfant de se construire, elle est le reflet de la stabilité du monde qui l'entoure. C'est elle qui lui donnera par conséquent confiance en lui. Il est très perturbant pour un enfant de voir des règles changer, ou d'entendre ses parents se contredire devant lui sur les principes éducatifs. Pourtant, aux devoirs qu'on exige d'un élève bien peu de maîtres sont capables de le redevenir. À l'entrée et la sortie des écoles, les incivilités du quotidien mettent en danger nos enfants. Leur éducation au goût, au gaspillage, sont juste le reflet de ce que nous, adultes, n'avons pas su appréhender plus jeunes. Il n'y a qu'une science à enseigner aux enfants, c'est celle des devoirs de l'homme. Sans présumé de la difficulté pour les familles d'hier et d'aujourd'hui d'éduquer leurs enfants, sans verser dans les donneurs de leçon, la Ville de Bagnole s'occupe de ses enfants, de sa jeunesse, de leurs familles. En mettant en place une nouvelle alimentation à la cantine, plus respectueuse de l'environnement, en sensibilisant aux incivilités aux abords des groupes scolaires, en plantant des arbres dans tous les quartiers, ou en leur donnant le moyen de s'exprimer dans les collèges et les lycées... la commune fait le pari de sa jeunesse. Par l'éducation et la répétition aujourd'hui, il s'agit de faire jaillir et construire l'espoir pour demain.

## NOUS ÉCRIRE

Si vous aussi vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire par email : [redaction@ville-bagnolet.fr](mailto:redaction@ville-bagnolet.fr)

ou par courrier à :

**Hôtel de Ville - Direction de la Communication**  
Place Salvador-Allende - 93170 Bagnole

## Restauration scolaire

## Plus de choix à la cantine

La Ville de Bagnolet s'engage pour une alimentation de qualité en déployant une politique innovante en matière de restauration municipale. Elle expérimentera notamment dans plusieurs cantines, à compter du 3 mai prochain, un menu végétarien quotidien.



Pendant les mois et années à venir, la Ville compte bien améliorer le contenu des assiettes des enfants à la cantine avec notamment plus de bio, des circuits plus courts, plus de produits de saison, moins de protéines animales et moins de contenants en plastique. Elle s'appuie, pour ce faire, sur la cuisine centrale municipale, outil de qualité gage d'une alimentation saine et de proximité au service des Bagnoletaises et des Bagnoletais.

Afin de préparer au mieux cette nouvelle offre de service, une expérimentation sera conduite dès le 3 mai prochain et jusqu'à la fin de l'année scolaire, le 6 juillet prochain, au sein des groupes scolaires Langevin et Joliot-Curie, ainsi que de la maternelle Fromond. Il s'agit d'offrir chaque jour un menu végétarien pour les familles qui le souhaitent, au lieu d'une seule fois par semaine comme le prévoit la loi EGalim. Cette transformation d'ampleur, visant à améliorer le contenu des assiettes des enfants de Bagnolet, s'appuie sur les enseignements d'une large concertation menée en 2019, qui a permis de centraliser des centaines de réponses, en associant largement les parents d'élèves. Profitant de l'arrivée, en septembre 2021, d'un nouveau marché public global de fourniture des denrées alimentaires, la Ville a souhaité repenser l'ensemble de l'offre de restauration municipale. De nouveaux principes clairs vont donc permettre une offre nouvelle pour garantir du mieux dans les assiettes. «*Nombreux sont les Bagno-*

*letaises et Bagnoletais qui attendaient cette avancée au sein de nos cantines scolaires, s'est félicité le Maire, Tony Di Martino. Proposer des repas de qualité, plus respectueux de l'environnement et de notre planète, en veillant à renforcer le rôle social des cantines de notre Ville, est la raison d'être de notre service de restauration municipale. Aux côtés des enfants bagnoletais, nous préparons leur avenir.*» Ainsi, pour accompagner ce changement de pratique, les groupes scolaires vont s'évertuer à travailler autour de la diminution de la place des emballages et autres barquettes en plastique pour les remplacer par des contenants plus écologiques. Pour continuer de proposer une offre de restauration de qualité, accessible à tous, et respectueuse de l'environnement, les produits de saison seront associés à la mise en place des menus végétariens. Un éveil au goût et une meilleure gestion du contenu de l'assiette sont aussi envisagés pour garantir et satisfaire les besoins nutritionnels des enfants et contribuer à une meilleure prévention en matière de santé publique. Afin de préparer au mieux la mise en œuvre de cette nouvelle offre de service, plus respectueuse de l'environnement, car moins carbonée, une expérimentation est en cours, qui aiguise les appétits et titille les papilles. Le repas végétarien quotidien repose désormais sur le choix des familles qui devront se prononcer un mois à l'avance. Aujourd'hui deux cents communes ont déjà mené cette expérimentation et constatent toutes une moindre quantité de nourriture gaspillée.

## Restauration scolaire

## « De mon assiette à notre planète »

Dans le cadre du label « zéro gaspillage, zéro déchet », Est Ensemble a lancé un appel à projets qui s'intitule : « Tous ensemble pour moins gaspiller et mieux manger », relatif à la prévention et au tri des déchets. L'école et l'accueil de loisirs Jules-Ferry élémentaire ayant répondu à cet appel à projets, bénéficient de l'accompagnement de l'association « De mon assiette à notre planète », depuis le 4 février dernier.



Quelques 19 élèves de CE2 et 3 éco-délégués de CM1/CM2 de l'école élémentaire Jules-Ferry, sont en première ligne depuis plusieurs semaines, dans le cadre du projet mis en place par Est Ensemble. Il s'agit ainsi pour eux de travailler sur la définition du gaspillage, ses origines et les solutions, en utilisant leur cahier « Questionnement du monde » où des pages ont été réservées pour le projet. Lundi 22 mars, après la diffusion de la vidéo *Agathe la patate*, les discussions ont pu s'engager avec Anne Didier-Pétrement, intervenante de l'association « De mon assiette à notre planète », qui accompagne le projet. « Ces interventions dans les établissements scolaires du primaire ou les centres de loisirs, visent à sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage, confirment les accompagnateurs. C'est en quelque sorte une démarche globale pour lutter contre le gaspillage alimentaire et pour l'éducation au goût. » Ce projet comprend des temps de sensibilisation au recrutement d'éco-délégués, des temps de formation à la constitution d'une équipe-projet, et une réflexion à la mise en

place d'un programme d'actions. Ainsi, dans la continuité de leur rencontre avec Anne Didier-Pétrement, les élèves ont expérimenté une campagne de pesée qui leur a permis de mesurer la quantité de nourriture gaspillée au cours d'un repas à la cantine. Une initiative qui a immédiatement porté ses fruits et qui a permis de visualiser concrètement l'impact du gaspillage alimentaire au quotidien. En fonction des choix faits par l'équipe-projet, les actions vont désormais être tournées vers l'éducation au goût. Un moyen aussi de s'attaquer à la lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets. Dans les prochains jours, les prochains mois, les prochaines semaines, ces actions s'accompagneront de nouveaux modes de consommation et d'incitation à consommer mieux. Avant la fin de l'année, il est même prévu d'organiser une action dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets, qui a lieu du 20 au 28 novembre prochains, pour partager les résultats des opérations menées pendant l'année et valoriser ce qui aura été fait.

### La loi EGalim c'est quoi ?

La loi EGalim a introduit l'obligation à titre expérimental, dans la restauration scolaire, de proposer un menu végétarien au moins une fois par semaine à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2019. Elle prévoit également des mesures pour lutter contre le gaspillage alimentaire ou encore des actions éducatives afin de favoriser la distribution de produits de qualité (avec pour objectif 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques, au 1<sup>er</sup> janvier 2022) et d'améliorer les habitudes alimentaires des élèves et leur connaissance des filières et des produits agricoles et agroalimentaires.

## Transition écologique

## « Tous au compost ! »

La quinzaine nationale du compostage qui a démarré le 27 mars se prolonge jusqu'au 10 avril. Enjeu de société, cette opération se décline sous tous les angles à Bagnolet.



## Objectifs de l'événement

- Faire découvrir le compostage de proximité et donner envie à d'autres de participer pour ainsi créer de nouveaux sites de compostage.
- Sensibiliser le plus largement possible au compostage.
- Montrer aux participants d'un site de compostage le compost produit grâce à leurs déchets.
- Inciter l'ensemble des habitants d'une copropriété, d'un quartier ou du personnel d'un établissement à participer au compostage.
- Discuter, apprendre et passer un moment convivial sur un site de compostage.

## Ça se passe à Bagnolet

À l'occasion de l'édition 2021, démarrée le 27 mars dernier et jusqu'au 10 avril, la Ville de Bagnolet met à disposition des usagers du broyat d'élagage pour la gestion des composteurs individuels ou collectifs à récupérer sur place au parc Josette-et-Maurice-Audin, au square Jules-Ferry ainsi qu'au parc départemental Jean-Moulin/Les Guilands. À Bagnolet, plusieurs associations se sont mobilisées et proposent le 10 avril prochain un programme de sensibilisation et d'animation. Les associations Sors de terre, Les Serres Volantes, Le Jardin Partagé de la Plage arrière, le Jardin Guinguette, le Jardin Tant Désiré et le Clos à pêches, ouvriront leurs portes pour l'occasion.

## Programme des animations du 10 avril

- **Le Jardin de la Plage arrière - Le Plateau** : 55, rue Louise-Michel. De 14h à 18h. Formation au compostage (notions de base, gestes techniques, bonnes pratiques, trucs et astuces).
- **Le Jardin Guinguette** : 59, avenue de la Dhuy. De 15h à 17h. Visite de la zone de compostage et découverte de la faune. Tamisage. Amendement de la butte en permaculture.
- **Le Jardin Tant Désiré** : 3, rue Désiré-Vienot. De 11h à 16h30. Découverte du compost et des méthodes de compostage. Le troc graines. Le dépôt de matières végétales. Si le présentiel n'est pas possible: un quizz, un guide compostage, ainsi que des photos seront disponibles sur le blog [jardintantdesire.blogspot.fr](http://jardintantdesire.blogspot.fr)
- **Le Clos à pêches**. De 14h à 17h: promotion du compost par l'association Activille.
- **Collectif Tes p'tites mains vertes**. Premier festival «Je Conte-poste 93» au jardin pédagogique du parc départemental Jean-Moulin/Les Guilands.

Ce programme est susceptible d'être modifié ou annulé en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et les événements même en extérieur ne doivent pas dépassés six personnes maximum.

Est Ensemble lance, de son côté, un concours photos et vidéos ouvert à tous. De belles surprises sont à gagner en partageant vos plus belles photos sur le thème du compost, vos trucs et astuces en vidéos avec le hashtag [#EstEnsemblePosteTonCompost](https://twitter.com/EstEnsemblePosteTonCompost).

« Tous au compost ! » existe depuis 2011. Cet événement est devenu national en 2015 grâce à l'association Réseau Compost Citoyen. Le principe consiste à promouvoir la pratique du compostage de proximité des biodéchets auprès de tous. Le compostage est un enjeu de société. La loi de 2015 sur la transition énergétique pour la croissance verte le rappelle: d'ici à 2025, elle prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets « pour que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles, afin que ceux-ci ne soient plus éliminés mais valorisés ». Dans ce cadre, la collectivité territoriale définit des solutions techniques de compostage de proximité ou de collecte séparée des biodéchets. La directive européenne déchets a réduit le calendrier d'application du tri à la source à 2023. C'est pourquoi dans ce contexte le compostage de proximité est une solution simple à mettre en œuvre, efficace, peu coûteuse et peu émettrice de CO<sub>2</sub>. Cette action permet par ailleurs de sensibiliser et de responsabiliser les citoyens sur leur consommation et leur production de déchets.

## Covid-19

## Les doses manquent mais pas la mobilisation

Comme partout les doses manquent, mais encore plus en Seine-Saint-Denis où, le 28 mars dernier, seuls 8 % de la population étaient vaccinés, contre 11,6 % de la population française.

Cette résidente de La Butte-aux-Pinsons a reçu, le 29 mars dernier, sa deuxième dose de vaccin.



Ce retard représente 60000 personnes n'ayant pas pu se faire vacciner et montre l'importance d'ouvrir un centre de vaccination à Bagnolet et dans toutes les villes de Seine-Saint-Denis dès qu'il y aura suffisamment de doses; la moitié des villes du département n'ayant pas encore de centre. « C'est d'ailleurs le sens de la candidature de la Ville acceptée en janvier par la Préfecture de Seine-Saint-Denis. Mais faute d'un approvisionnement suffisant en doses de vaccin, la préfecture n'a finalement pas souhaité ouvrir un centre de vaccination à Bagnolet. La Municipalité a, depuis lors, sollicité le Préfet à de nombreuses reprises pour l'ouverture de ce centre, sollicitations restées sans réponse » souligne Grégoire de Lagasnerie, adjoint au Maire en charge de la Santé, de la Lutte contre les inégalités de santé et de la création de la mutuelle communale de santé. Toutefois, pour faire face à cette situation inédite, toutes les forces médicales de Bagnolet se sont mobilisées au côté de la Municipalité pour permettre un accès aux vaccins le plus large possible. Ainsi, le Centre municipal de santé (CMS) reçoit les appels du numéro dédié et créé par la Mairie pour procéder aux inscriptions à la vaccination et informer la population. Le CMS a également mis en place des séances de vaccinations quotidiennes d'AstraZeneca pour les personnes éligibles et inscrites sur les listes constituées (à raison de 20 par jour... en attendant plus de doses). Le centre a réservé des créneaux dans les centres de vaccination de Montreuil et de Romainville pour permettre aux habitants de plus de 75 ans de bénéficier des vaccins Pfizer ou Moderna. De 50 à 80 créneaux par semaine sont ainsi réservés et des solutions pour le transport sont proposées par la Ville. Enfin, des vaccinations à domicile ponctuelles ont été organisées pour les personnes les moins mobiles. De nombreux médecins et pharmaciens vaccinent également mais ont vu leur campagne stoppée par l'arrêt des livraisons. « Nous continuerons à agir pour accroître cet accès et le rendre plus simple grâce à la mobilisation quotidienne des services de la Mairie et de l'ensemble des professionnels de santé de la ville » poursuit Grégoire de Lagasnerie.

## Une ligne téléphonique dédiée a été mise en place

La Ville a mis en service une ligne téléphonique dédiée pour procéder aux séances de vaccination, qui se dérouleront au Centre municipal de santé (CMS), et pour informer la population. Vous pouvez appeler le 01 49 93 66 33 (coût d'un appel local) de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi.

## En bref

## Hommage à José et Pierrette Melfort

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de José Melfort, Président depuis de longues années du Comité local de la FNACA de Bagnolet. Grande figure du monde combattants, il était également vice-président de l'Union locale des anciens combattants. José était d'une grande fidélité en amitié, mais aussi d'une grande prévenance envers ses camarades de combat. Il s'enquerrait toujours de la santé d'un ancien qui ne pouvait venir aux permanences du mardi ou du samedi. Reconnu de tous pour son dévouement, il tenait particulièrement à honorer les cérémonies commémoratives. Il repose désormais aux côtés de son épouse Pierrette, décédée une semaine après son époux.

## Dons de repas aux associations

En raison de la fermeture d'écoles et d'accueils loisirs, la cuisine centrale de la commune s'est retrouvée, fin mars, avec des surplus de repas. Pour ne pas gaspiller la nourriture, la Ville a fait un don à plusieurs associations. Les Restos du Cœur, le centre d'hébergement d'urgence de l'Hôtel Ibis, le Secours Populaire de Bagnolet, la Boutique de la solidarité et l'association Amatullah de Bagnolet ont récupéré ces dons pour les distribuer aux plus défavorisés.

## Koumba Larroque qualifiée pour les Jeux Olympiques de Tokyo

Koumba Larroque, membre du club de lutte de Bagnolet s'est qualifiée, le 20 mars dernier, pour les Jeux Olympiques de Tokyo au Japon. Après avoir été sacrée championne d'Europe en 2017 et vice-championne continentale en 2018, puis championne du monde des moins de 23 ans dans la catégorie des moins de 69kg, la lutteuse bagnoletaise poursuit sa progression, elle est pour le moment la seule française qualifiée pour les Jeux dans cette discipline.



## LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE UNE PRIORITÉ À BAGNOLET

La lutte contre le chômage, en particulier celui des plus jeunes et des plus éloignés de l'emploi, constitue l'une des priorités de l'équipe municipale. Afin de faciliter l'accès et le retour à l'emploi du plus grand nombre, les structures et services dédiés sont à pied d'œuvre et font leur possible pour accompagner dans leurs démarches les Bagnoletais, tisser des liens avec les employeurs et mener des actions pour booster l'emploi.

# Bagnolet s'inscrit dans la démarche « Territoires zéro chômeur longue durée »

Suite à la publication de la loi du 14 décembre 2020 qui prolonge et étend l'expérimentation « Territoires zéro chômeur longue durée » à près de 60 territoires, Est Ensemble finalise son dossier de candidature qui comprend les quartiers de La Noue et de La Capsulerie. L'objectif de ce dispositif destiné aux publics très éloignés de l'emploi, c'est d'en créer, au service du territoire et avec le territoire, en mobilisant tous les acteurs.



De gauche à droite sur la photo : Pierre Vila (Mission locale de l'antenne de Bagnolet), Luce Billoët (Pôle emploi Bagnolet-Montreuil), Karim Islame (Mission Insertion de la Ville de Bagnolet) et Jeanne Dragon (Maison de l'emploi de Bagnolet) visitent le futur local « Territoires zéro chômeur longue durée ».

Solidaire et engagée, la Ville de Bagnolet, en partenariat avec Est Ensemble, a décidé d'agir pour et avec les personnes durablement privées d'emploi. À la recherche de solutions pérennes dans les domaines de l'emploi, de la formation et de l'insertion, il s'agit de valoriser ce que les personnes savent faire. La démarche consiste donc à créer des emplois à partir des compétences, des savoir-faire, des aspirations et des envies des habitants à l'échelle d'un micro-territoire, en développant des activités nouvelles et utiles à tous. L'expérimentation se structure autour d'une Entreprise conventionnée à but d'emploi (EBE) qui a pour objectif

premier la création d'emplois à hauteur des besoins du territoire. « Nous souhaitons expérimenter une nouvelle manière de répondre au problème du chômage de longue durée à Bagnolet afin de créer des emplois locaux sur le quartier, pour ce public, en CDI à temps choisi, en développant des activités nouvelles à partir des envies du public et des besoins du quartier », indiquent les porteurs du projet. Ainsi, les participants sont immédiatement immergés dans le projet : « Seriez-vous intéressé pour travailler en CDI et à temps choisi dans une entreprise multi-activités, dont le but serait de développer de nouvelles activités à Bagnolet (développement de nouveaux services aux habitants

et aux gens qui fréquentent le quartier, création de produits locaux etc.)? » « Seriez-vous intéressé pour travailler en CDI et à temps choisi dans une entreprise multi-activités, dans laquelle vous auriez la possibilité de proposer des idées de services ou d'activités nouvelles à développer, à partir de vos envies, de vos points forts, de vos capacités? », « Seriez-vous intéressé pour participer à une expérience locale dans votre quartier, qui aura pour but de créer un nouveau droit à l'emploi pour toutes les personnes qui en sont éloignées aujourd'hui? ».

Une fois ces premières questions posées aux personnes intéressées par la démarche, des ateliers sont proposés pour préciser et approfondir chaque projet à l'échelle du quartier, d'une rue, d'un immeuble. Depuis le mois de mars, différentes animations ont été organisées par la Ville, Est Ensemble, et les partenaires du dispositif « Territoires zéro chômeur longue durée ». Des réunions d'information ont succédé aux discussions sur le projet afin de repérer à la fois les personnes privées durablement d'emploi et volontaires susceptibles de s'inscrire durablement dans la démarche. Après avoir identifié les besoins de chaque quartier et fait connaître les activités déjà présentes, il faut désormais mobiliser les acteurs économiques de proximité (commerçants, entrepreneurs...). Vous pouvez vous impliquer dès aujourd'hui pour réfléchir aux activités et peut-être construire votre futur emploi!



## C'est quoi une entreprise à but d'emploi (EBE)?

**Ses missions :** assurer le recrutement des personnes privées d'emploi et prospecter, de manière permanente, pour capter toutes les activités utiles qui ne sont pas réalisées sur le territoire.

**Sa forme juridique :** SA, SCOP, SCIC, association..., sa priorité est de servir l'intérêt général. Elle n'est donc pas à but lucratif et appartient donc au secteur de l'ESS (Économie sociale et solidaire) et est conventionnée par le Fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée.



## Habitants de La Noue et de La Capsulerie, vous êtes intéressés ?

Vous êtes prêts à vous investir pour votre quartier?

Vous recherchez un emploi depuis plus d'un an?

Vous avez des idées et une envie de créer dans votre quartier?



Vous voulez en savoir plus ou rejoindre cette initiative?

**Local Territoires zéro chômeur longue durée :**

**7, rue Sesto-Fiorentino à Bagnolet. 01 83 74 56 30.**

## Parole de Manon Chrétien



Conseillère municipale chargée de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation

Plein de beaux projets se dessinent sur notre territoire sur les questions d'emploi, d'insertion et de formation.

On peut parler du projet Territoires zéro chômeur pour lequel les travaux du local situé rue Sesto-Fiorentino sont désormais terminés et, où, nous allons prochainement commencer à organiser des réunions d'informations collectives, afin de présenter plus en détail à la population ce projet si particulier et monter des ateliers en fonction des besoins identifiés qui pourront porter sur des aides numériques, linguistiques ou de remise à niveau.

Concernant la formation, notre but pour les mois à venir, est de rencontrer les structures apprenantes situées sur Bagnolet, afin de développer notre réseau partenarial et, ainsi, pouvoir non seulement mieux connaître les dispositifs proposés aux jeunes et aux adultes mais aussi afin de pouvoir organiser des événements communs à destination de notre population.

Notre service insertion, la Maison de l'emploi, la Mission locale et l'agence Pôle emploi eux, sont mobilisés au quotidien et vont au-devant des entreprises afin de pouvoir proposer des solutions de placement à notre public demandeur d'emploi. Le 16 mars dernier, un jobdating a été organisé à la Maison de l'emploi de Bagnolet en collaboration avec Est Ensemble. À cette occasion, une soixantaine de participants ont pu rencontrer des recruteurs et ce n'est pas moins de 88 entretiens qui ont été menés.

Nous restons pleinement mobilisés sur ces questions qui, nous le savons restent un enjeu majeur sur notre commune.

# Des clauses sociales au service de l'emploi

**La Ville de Bagnole, engagée dans un effort soutenu en faveur de l'emploi local, utilise notamment depuis plusieurs années la commande publique comme un levier pour l'insertion des publics les plus fragiles, en intégrant des clauses d'insertion à ses marchés. Pour renforcer encore un peu son action, elle vient de signer une convention de coopération et de cofinancement avec le Conseil départemental.**

Plusieurs Bagnoletais ont pu, via ce dispositif, travailler à l'aménagement du centre-ville.



**C**hef de file des politiques d'insertion, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis développe depuis 2009 une politique forte de soutien à l'emploi et à l'insertion grâce à la mise en œuvre de clauses sociales. Celle-ci se traduit, entre autres, par le cofinancement de postes de « facilitateurs » au sein de structures comme les PLIE (Plans locaux pour l'insertion et l'emploi), les Maisons de l'emploi, les Établissements publics territoriaux (Est Ensemble...) et les communes, qui apportent leur soutien aux acteurs publics et associatifs locaux dans leurs politiques d'insertion professionnelle. Ces facilitateurs font le lien entre les donneurs d'ordres, les entreprises et les services orienteurs afin de favoriser la mise en place de parcours d'insertion pour les habitants et en leur faisant notamment bénéficier de ces clauses sociales.

Le contexte actuel qui foisonne de grands projets d'aménagement du territoire avec la construction du métro du Grand Paris, la préparation des Jeux olympiques de 2024 ou encore le Nouveau Programme de renouvellement urbain (NPRU) va sans nul doute contribuer à la montée en charge des clauses sociales.

La clause sociale fait partie des moyens juridiques offerts par le Code des marchés publics pour promouvoir l'emploi des personnes qui en sont éloignées. Les acheteurs publics peuvent donc introduire dans leurs marchés des clauses, dites d'insertion ou sociales, destinées à favoriser l'emploi de publics en difficulté par les entreprises qui obtiennent les marchés publics. Les entreprises ont l'obligation de réserver un temps de travail minimum à des personnes en insertion professionnelle en répondant à un appel d'offres public.

Ces critères de sélection concernent l'embauche de personnes éloignées de l'emploi (jeunes sans formation, demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA, travailleurs handicapés, etc.). L'objectif est de favoriser le recrutement de personnes exclues ou très éloignées de l'emploi pour favoriser leur insertion professionnelle.

À Bagnole, les clauses sociales ont été introduites dans pas moins de neuf opérations immobilières et d'aménagement urbain en cours (dont la maîtrise d'œuvre a été confiée aux groupes Eiffage, Angevin, ou Bouygues) aux Malassis, rue Sadi-Carnot, à Gallieni ou encore à La Noue. Ces chantiers d'insertion ont ainsi permis à des demandeurs d'emploi de retrouver un travail dans le BTP (en plomberie, en électricité...) ou encore dans la voirie.

**La convention de coopération et de cofinancement sur la mise en œuvre des clauses sociales qui vient d'être signée entre le Département et la Ville permet ainsi :**

- de favoriser l'accès à un emploi durable pour des personnes qui en sont éloignées,

- de générer de l'activité au profit des structures d'insertion par l'activité économique (IAE),
- de répondre à un besoin de main d'œuvre exprimé par les entreprises des secteurs en tension qui peinent à recruter,
- d'offrir l'opportunité d'une collaboration inédite et d'un rapprochement entre les entreprises privées et les structures de l'IAE.

## PLIE « Ensemble pour l'emploi »

Le Plan local d'insertion par l'emploi (PLIE) « Ensemble pour l'emploi » associe, à l'échelle des neuf villes du territoire l'ensemble des acteurs concernés par la question de l'emploi sur le territoire : entreprises, collectivités locales, acteurs sociaux... Le PLIE vient de lancer son appel à projets 2021. Les porteurs de projet, qui doivent proposer des actions pour lever les freins à l'accès à l'emploi et à la formation, ont jusqu'au 23 avril 2021 pour candidater. **Plus d'infos : [est-ensemble.fr/appele-projets-pour-le-plie-ensemble-pour-lemploi-2021](http://est-ensemble.fr/appele-projets-pour-le-plie-ensemble-pour-lemploi-2021)**

## Portrait de Sadjia Bakouche

Cela fait (trop) longtemps que Sadjia galère. Mais c'est maintenant du passé et elle va pouvoir souffler un peu, car elle a enfin retrouvé le chemin de l'emploi. Elle vient en effet de décrocher un contrat de 12 mois en tant que contrôleur qualité.

Elle a, pour ce faire, bénéficié d'un coup de pouce du service RSA de la Municipalité et de la bienveillance des personnes qu'elle a rencontrées, de l'organisme de formation D'facto qui lui a permis de se remettre à niveau et de son employeur l'entreprise Atalian, spécialisée dans les services aux entreprises dans les métiers du nettoyage, qui lui a fait confiance.

Au chômage depuis plusieurs années, allocataire du RSA, sans qualification, demandeur d'emploi au statut RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) à cause de problèmes de dos, et en pleine période de pandémie liée à la Covid-19, pas facile de rebondir, et pourtant elle a réussi à surmonter tous les obstacles. Et elle n'est pas la seule à y être parvenue : aujourd'hui 23 autres Bagnoletais dans la situation de Sadjia ont été recrutés par cette entreprise.



## Adresses utiles

**La Maison de l'Emploi d'Est Ensemble**, signataire de la « Charte emploi » avec des entreprises bagnoletaises, est un espace ressources pour les demandeurs d'emploi (retravailler son CV, suivre une formation...), les salariés (soutenir leur projet de création d'entreprise) et les entreprises (les aider à se développer sur le territoire). Parmi ses nombreuses autres actions, elle :

- organise des sessions de recrutement avec les acteurs économiques locaux (jobdatings...),
- oriente des demandeurs d'emploi vers des structures d'insertion par l'activité économique (IAE) : LADOMIFA, Self Intérim, Nidex, Emploi 93...
- met en place des partenariats (agences d'intérim, entreprises...),
- participe et soutient les actions du Club d'entreprises FACE 93.

**01 83 74 55 40. 94, rue Lénine à Bagnole.**  
**Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h.**

**La Mission locale de Bagnole** s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Elle accueille, conseille, informe, oriente et accompagne les jeunes dans leur recherche d'emploi ou de formation et les aides à résoudre des problèmes périphériques (santé, logement, justice, mobilité...).

**01 43 60 13 80. 94, rue Lénine à Bagnole.**

**Du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h30-17h.**

**Fermeture les mardi matin et vendredi après-midi.**

**Le service du Revenu de solidarité active (RSA)** de la Ville de Bagnole accueille et accompagne les allocataires du RSA dans leurs projets de recherche d'emploi ou de formation.

**Service Commerce : Hôtel de Ville, place Salvador-Allende, 3<sup>e</sup> étage, bureau 324. Accueil sur rendez-vous au 01 49 93 61 39.**

## Succès du dernier jobdating

Le 16 mars dernier, Est Ensemble et ses partenaires ont mis en place un nouveau jobdating dédié aux métiers du bâtiment, de la propreté, des transports et de la sécurité au format original mêlant entretiens en distanciel et en présentiel dans les locaux de la Maison de l'emploi à Bagnolet.



Quelques 64 habitants en recherche d'emploi ont pu rencontrer 13 entreprises lors de 88 entretiens de recrutement. Ils avaient « 10 minutes pour convaincre » mais étaient préparés ! Club Face 93 et le réseau des Missions locales de Seine-Saint-Denis Convergence 93 ont mis en place des ateliers à destination des futurs candidats volontaires afin de les accompagner à mieux se valoriser lors des entretiens d'embauche. Au-delà du nombre encourageant de candidats et de candidates, les recruteurs ont fait part de leur satisfaction d'avoir pu échanger avec des candidats préparés, tant d'un point de vue de la cohérence de leur projet, que de leur posture professionnelle et de la compréhension des offres. Un grand merci à toutes les entreprises qui ont participé : T4 Rénovation, Vinci, Drop Intérim, Humando, Self Intérim, Manpower, Ladamifa, Bati Net Expert, Entra Smart, UTB, Podium Net, Pro Emploi, GSF...



## Opérations Coup de balai



Opérations Coup de balai à La Capsulerie...



... rue Ambroise-Croizat et ses alentours.



Nettoyage et pose de Glissières en béton armé (GBA) sur le terrain Helvétius.

## Une Ville plus verte

**La Charte de l'arbre prend racine. La Ville a planté 30 nouveaux arbres dans les écoles, les Centres socioculturels, le Centre municipal de santé Elsa-Rustin et la résidence pour personnes âgées de La Butte-aux-Pinsons. À la demande de la Municipalité, le bailleur social Paris-Habitat a lui aussi mobilisé ses équipes pour planter des arbres aux Malassis.**



Plantations d'un mélèze et de plantes aromatiques au 26, rue Descartes...



... de trois pêchers sur la parcelle, avenue Stalingrad.



... d'arbres fruitiers, sous le regard des résidents de La Butte-aux-Pinsons...



... d'un pommier avec le concours des jeunes du Centre socioculturel Les Coutures.

## Aménagements de la voirie



Pose de ralentisseurs, rues Charles-Delescluze et Lénine.



Enlèvement et recyclage des coussins berlinois, rue Pierre-et-Marie-Curie.



Pose de Glissières en béton armé (GBA), rue A.-Blanqui, pour préserver l'espace de collecte.



Réhabilitation des réseaux d'assainissement, rue Bain.



Remise aux normes RATP de l'arrêt de bus, rue Sadi-Carnot.



La vie du collège

# À vos plumes, citoyens !

**Setti, Samuel, Abderrahmane, Kelian, Amel, Sofiane, Youssef, Raslen, Fatou... les reporters en herbe du Club journal du collège Travail-Langevin ont réalisé un reportage sur l'engagement. Celui d'un jeune qui les a inspirés et celui de leur propre engagement de collecte de dons alimentaires. BAJOMAG' leur a laissé la parole et la plume. Les jeunes se sont prêtés, pour l'occasion, au jeu de l'interview.**



## Interview de Moussa Sylla : entrepreneur Bagnolais engagé

**Setti : Pouvez-vous vous présenter et présenter votre association ?**

**Moussa Sylla :** Je suis Moussa Sylla, j'ai 27 ans. Je suis président d'une association qui s'appelle l'AJDB : l'Association de jeunes pour le développement à Bagnolet. Elle contribue au développement local de notre ville en faisant participer des jeunes et des moins jeunes à la vie quotidienne du quartier des Malassis et de la ville de Bagnolet plus largement. L'objectif est de faire en sorte qu'on puisse bien vivre à Bagnolet.

**Samuel : Pourquoi vous êtes-vous engagé dans cette association ?**

**Moussa Sylla :** Cette association, je l'ai créée avec deux de mes frères et trois de mes amis. On a grandi dans le même quartier. Et, justement, on a constaté qu'il ne se passait pas grand-chose pour nous les jeunes. C'était il y a six ans, j'avais 20 ans à ce moment-là. Et on s'est demandé comment on pouvait faire bouger les choses en apportant un peu plus d'animations et de rencontres entre les gens de Bagnolet. On s'était dit : « est-ce qu'on reste assis à rien faire ou est-ce qu'on agit ? ». Pour nous, il était hors de question de rester assis à ne rien faire donc on a décidé de s'engager et de créer notre propre association.

**Abderrahmane : Quelles sont les actions réalisées par votre association ?**

**Moussa Sylla :** On travaille sur place, au Mali, avec un orphelinat, un village et une école. Le Mali, c'est mon pays d'origine. On y apporte de l'aide matérielle et alimentaire. On fait aussi des concours d'éloquence avec des jeunes de 16 à 20 ans. On fait des programmes de loisirs pendant les vacances scolaires pour permettre aux jeunes d'avoir des activités de divertissements et de souffler un peu pendant les vacances. Nous faisons également du soutien scolaire.

**Amel : Pourquoi intervenez-vous dans notre collège aujourd'hui ?**

**Moussa Sylla :** Bonne question ! (Sourires). Déjà, c'est mon ancien collège et j'y ai rencontré de belles personnes, qui m'ont poussé. Je pense par exemple à Babeth qui me connaît depuis tout petit. Aujourd'hui, symboliquement, c'était hyper important pour moi de faire cette action avec vous. Vous êtes dans un superbe élan. Cela me semblait très important d'encourager votre engagement et de participer à la collecte alimentaire que vous avez organisée.

## Interview de Sakina : ancienne élève au service des jeunes de Bagnolet

**Setti : Bonjour. Est-ce que vous pouvez vous présenter ?**

**Sakina :** Bonjour, je m'appelle Sakina, j'ai 18 ans et je suis bénévole au sein de l'ADJB depuis cinq ans. Je suis aussi une ancienne élève de ce collège.

**Kelian : Pourquoi vous-êtes-vous engagé dans cette association ?**

**Sakina :** Je me suis engagée lorsque j'étais en dernière année ici. L'ADJB faisait des soirées avant toutes les vacances. Moi, je ne connaissais pas du tout et mes copines allaient tout le temps dans ces soirées. Un jour, j'y suis allée, et j'ai rencontré Moussa. Et j'ai vu

qu'ils essayaient de faire des choses pour nous parce qu'il n'y avait rien à Bagnolet. J'ai trop aimé.

**Amel : Qu'avez-vous appris dans cette association ?**

**Sakina :** Ça vous apprend à être plus autonome, plus responsable et vous apprenez vraiment à parler avec les gens. Tu vois, par exemple, tu me parles là. Et moi, je n'aurais jamais osé parler devant une classe avant. Ce sont des choses que j'ai apprises, avec le temps aussi, et grâce à Moussa.

## Interview de Youssef : membre du Conseil de la vie collégienne

**Sofiane : Comment vous êtes-vous organisé pour la collecte alimentaire ?**

**Youssef :** On organisait des réunions avec les CPE (Conseillers principaux d'éducation). Du coup, on a organisé cet événement. On a fait la promotion de l'événement dans tout le collège en créant des posters, en sensibilisant les élèves, les professeurs, le personnel, etc.

**Raslen : Combien d'élèves y ont participé ?**

**Youssef :** Avec tous les membres du Conseil de la vie collégienne, nous étions à peu près dix. On alternait les tâches.

**Kelian : Pourquoi est-ce important pour vous de vous investir dans ce projet de la collecte alimentaire ?**

**Youssef :** Parce que partout dans le monde, il y a des gens qui souffrent, qui n'ont pas assez à manger ou à boire. Même si on est jeune, on veut participer et contribuer au bien de tout le monde.

**Kelian : Est-ce une valeur de fraternité ?**

**Youssef :** Tout à fait. Le fait d'être tous ensemble et de s'aider entre nous, pour moi, c'est une valeur de fraternité, oui.

**Une collecte alimentaire a été organisée, fin janvier, au collège Travail-Langevin par les élèves du Conseil de la vie collégienne. Au total, plusieurs dizaines de kilos de nourriture et de matériel ont été récoltés et donnés à l'Association de jeunes pour le développement à Bagnolet (AJDB).**

## Le mot de Madame Dergane : principale adjointe, à l'origine de la collecte

« Merci à tous, à tous les élèves, tous les personnels, tous ceux qui s'engagent à être davantage ensemble, dans les bonnes actions pour les autres. Parce que c'est ça aussi, l'avenir. C'est d'être ensemble et d'agir pour les autres. Le monde dans lequel vous allez grandir, vous, les élèves, et bien, ça va être ce monde de la solidarité. Je suis très contente que Madame Calpe m'ait permis d'échanger avec Moussa Sylla que je ne connaissais pas. On a échangé au téléphone. J'ai appris à le découvrir. J'ai lu plein d'articles sur lui. Je me suis renseigné. C'est quelqu'un, à mon avis, de formidable et de précieux. Je pense que Sakina aussi et tous ceux qui sont avec lui. Ce sont des âmes précieuses et on a besoin de tout ça pour être ensemble et pour construire l'avenir. Bien sûr qu'il faut continuer ! L'année prochaine et l'année suivante, il faut que ça continue. Qu'il y ait un confinement ou pas de confinement, une crise sanitaire ou pas, on s'inscrit dans l'aide, dans la solidarité. Une dernière chose. On a, dans nos valeurs de la République : la Liberté. La liberté d'entreprendre, et bien, c'est ça. C'est aussi la liberté d'être qui je suis pour les autres. Il y a l'égalité. Quand on donne à ceux qui sont démunis, on fait preuve de notre sens de l'égalité, nous luttons pour cette égalité. Et enfin, la fraternité. Cette fraternité, elle est là : on est tous ensemble et on pense aux autres. C'est ça la fraternité. Donc, on illustre les valeurs de la République. »



## Interview d'Élisabeth Calpe : agent d'accueil au grand cœur

**Sofiane :** Pourquoi êtes-vous émue Madame Calpe ?

**Élisabeth Calpe :** C'est un peu émouvant pour moi parce que, pour moi, les anciens élèves sont vraiment la victoire de toutes les années que j'ai passées dans l'établissement. Quand je vois d'anciens élèves venir et avoir autant de force et de cœur. Quand Moussa Sylla était un ancien élève, il avait déjà envie de faire des choses. Et nous, les adultes, on était là pour l'accompagner. Et, en fait, on lui a donné une force. Aujourd'hui, pourquoi je suis émue ? Parce que cette « force », il l'a donnée à vous et aux anciens élèves, voilà. (*Applaudissements*)

**Fatou :** Pourquoi avez-vous organisé une collecte alimentaire dans le collège ?

**Élisabeth Calpe :** Alors, je ne l'ai pas organisée. L'idée vient de Madame Dergane. En fait, au premier confinement, on s'était aperçu qu'il y avait des manques alimentaires, au deuxième confinement aussi.

Dans la rue, on donnait des sacs aux personnes. Madame Dergane, en allant sur Paris, avait vu des chaînes alimentaires le soir. Et je lui ai dit : « *mais vous savez Madame Dergane, nous aussi, sur Bagnolet, on a* ». Et elle me dit : « *et si on faisait quelque chose ensemble* ». Et c'était pour moi important.

**Mame Khady et Fatou :** Quel type de produits avez-vous récoltés ? Quel est le bilan ?

**Élisabeth Calpe :** On a récolté des pâtes, du riz, des boîtes de conserve, des couches de bébé, des petits pots, des savons, des brosses à dents, du dentifrice, des sardines. Tout ce qui peut se garder longtemps. Il y a eu une dizaine de sacs et chaque sac faisait vingt kilos.

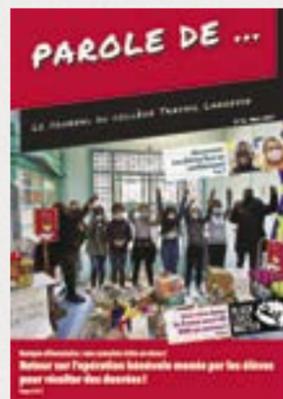
## Histoire d'un journal collégien

# « Parole de... » aux origines

« Parole de... » est LE journal du collège Travain-Langevin et il ne date pas d'hier. Cela fait plus de vingt ans que le journal, qui paraît trois à quatre fois par an, a vu le jour.

Pierre Levannier, professeur d'histoire-géographie, l'a animé avec panache dans les années 2000, ce qui a valu à « Parole de... » de nombreux prix qui récompensent la presse à l'école. Les élèves ont ainsi remporté à plusieurs reprises le concours départemental des journaux scolaires AMOPA93 (Association des membres de l'ordre des Palmes académiques de Seine-Saint-Denis), celui organisé par le Clemi (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information) Médiatiks, ainsi que le concours national de la presse jeune, Kaléido'scoop. Les liens entre le Club journal du collège Travail-Langevin et la Ville ne sont, eux aussi, pas récents. « Paroles de... » est imprimé dans son format actuel par la ville depuis la naissance du journal.

Une visite de l'imprimerie municipale avait même à l'époque été organisée. La rédaction du BAJomag' a également épaulé les jeunes collégiens dans l'élaboration de la nouvelle maquette en 2000 avec la consigne de conserver la tête d'origine fabriquée par les élèves. La rédaction a, de nouveau, été sollicitée en début d'année pour dépoussiérer la maquette. Le Club journal a de nouveaux projets dans les cartons et est en train d'imaginer un format audiovisuel. « *Nous aimerions étendre le Club Journal à toutes les classes. Cet atelier consiste à construire, en synergie avec les élèves et les équipes, notre propre média audiovisuel et produire un journal d'information* » poursuit Linda Kebdani, l'une des animatrices du club, professeur de français et par ailleurs ex-journaliste radio-tv.



« Parole de... » n'a eu de cesse d'évoluer depuis sa naissance, il a changé plusieurs fois de maquette, s'est adapté aux centres d'intérêts des élèves et a vu passer plus de six Directeurs de la publication.



## Budget

# Un budget offensif malgré le contexte

Après l'organisation du débat d'orientations budgétaires en mars, c'est le budget 2021 qui sera débattu au Conseil municipal du 14 avril prochain. Zoom sur les principaux points en discussion avant l'adoption du budget.



Présentation des orientations budgétaires en Conseil municipal en juillet 2020.

Chaque année, dans les deux mois qui précèdent l'adoption du budget primitif, le Conseil municipal débat sur les orientations budgétaires de la commune, sur la base d'un rapport présenté par le Maire, le Rapport relatif aux orientations budgétaires (ROB). Cette discussion est un moment important de débat politique qui vise à présenter les orientations qui seront traduites dans le budget communal. Ces orientations budgétaires tiennent compte à la fois des éléments de contexte, des contraintes et principes auxquels la commune est soumise (rigueur de gestion, préservation des équilibres financiers, pilotage de la dette...) et des choix et priorités politiques portées par la Municipalité. Cette préparation budgétaire s'inscrit dans un contexte sanitaire et social particulier et inédit. Face à l'ampleur et à la durée d'une crise majeure liée à la Covid-19, les collectivités territoriales ont dû faire face sans que l'État ne les accompagne suffisamment dans cette mission de protection des populations qui s'est imposée à elles. Les dotations de fonctionnement accordées ne leur permettent, en effet, pas d'assumer pleinement et entièrement ce rôle. Bagnolet a ainsi vu sa dotation forfaitaire passer de 7,2 millions d'euros en 2013

à 2,7 millions d'euros en 2021, soit une diminution de 62,5%, bien qu'elle soit une commune prioritaire de la Politique de la Ville!

À Bagnolet, le « coût » réel de la gestion de la pandémie de Covid-19 s'est traduit par une augmentation des charges de fonctionnement de 500 000 euros et par une importante diminution des recettes de fonctionnement, totalisant plus de 1,5 million d'euros (effondrement de la taxe de séjour, diminution des droits de voirie, etc.).

La loi de Finances pour 2021 n'a, contrairement aux annonces gouvernementales, rien prévu pour aider les collectivités à faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19. Les collectivités locales seront, par ailleurs, durablement impactées par une diminution des ressources fiscales due à la baisse des impôts économiques locaux.

Le budget 2021 a été élaboré en tenant compte de cette situation inédite, mais aussi des contraintes importantes qui s'imposaient déjà à la commune auparavant. Dans ce contexte, la ville doit néanmoins poursuivre les projets d'investissement dans les crèches et les écoles et préserver les services publics de proximité, plus nécessaires que jamais.

## LES CHIFFRES CLÉS

**1,5 M€** C'est la facture définitive des pertes de recettes dues à la Covid-19 en 2020.

**500 K€** Ce sont les dépenses exceptionnelles liées à la Covid-19 (gel hydro-alcoolique, masques de protection individuelle, plexiglass...).

**5 M€** C'est le montant de la baisse des dotations de l'État.

UN BUDGET AMBITIEUX :  
35,8 M€ D'INVESTISSEMENT EN 2021

**7,2 M€** pour la fin des opérations du premier programme de rénovation urbaine.  
**4,2 M€** pour l'entretien et la réhabilitation du patrimoine communal (écoles, crèches, gymnases, etc.).

**2,7 M€** pour l'entretien de la voirie, des réseaux et la modernisation de l'éclairage public.

**2,4 M€** pour l'amélioration de l'Habitat dans les opérations de réhabilitation de logements sociaux.

**118,3 M€ POUR LE BUDGET GLOBAL**

## Les priorités 2021

**La Municipalité a construit son budget en prenant en compte les conséquences sur le plan économique et social de la crise sanitaire qui s'inscrit dans la durée. Pour répondre aux enjeux locaux de résilience, toutes les actions dans le domaine de l'éducation, des solidarités, de la santé, de l'action économique ont ainsi été priorisées.**



**L**e premier budget de la nouvelle mandature est également axé sur les priorités présentées par l'équipe municipale. Ces priorités portent sur les projets d'aménagement en vue d'amplifier la transformation écologique de l'espace public, de réhabiliter et de renforcer le patrimoine scolaire et de la petite enfance, ainsi que de poursuivre la rénovation urbaine.

L'effort d'investissement sera prioritairement fléché sur l'enfance et la petite enfance avec la reconstruction de l'école Pêche d'or, de sa crèche, de son centre de loisirs et de sa bergerie. Les locaux de la future crèche Sampaix et le terrain de la future école en centre-ville seront également achetés en 2021. Les dernières touches seront apportées à la crèche Toffoletti dont les portes ouvriront en septembre 2021.

Les premiers crédits liés à la phase opérationnelle du projet Pêche d'or seront inscrits en 2021 à hauteur de 1,9 million d'euros. Ils permettront notamment la viabilisation du site accueillant la bergerie sur la parcelle et son déménagement, l'installation de modulaires

adaptés au scolaire durant la phase de chantier et le financement des dernières études permettant de répondre aux demandes d'évolution du projet intervenues en cours de concertation.

La Ville engagera également des premières opérations de déminéralisation de l'espace public en commençant par les cours d'école existantes. Cette dynamique de réappropriation se traduira également par le réaménagement et la valorisation d'espaces verts aujourd'hui délaissés et notamment par le réaménagement du Square Jules-Ferry et la réalisation du comblement des carrières du 115, rue Robespierre. À cet égard, les budgets dédiés à la végétalisation et à l'élargage connaîtront un effort substantiel en 2021.

La Municipalité portera également des projets de grands équipements à travers la deuxième phase de la rénovation urbaine des secteurs de La Noue, de la dalle Thorez, du 19-Mars-1962 et de la Barre Nouvelle, et la réhabilitation de leurs équipements sportifs. Enfin, le niveau des subventions aux associations sera maintenu en 2021 afin de soutenir du tissu associatif local.

# Les axes et les actions prioritaires



## SOLIDARITÉS

- Lancement de la préfiguration de la future mutuelle de santé communale.
- Installation d'une maison France services.
- Renforcement des moyens du Centre municipal de santé avec l'acquisition d'un nouveau panoramique dentaire.
- Accompagnement du déploiement du programme Territoires zéro chômeur longue durée (TZCLD).



## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Renforcement de la nature en ville (Charte de l'arbre, déminéralisation des cours d'école, plantation d'arbres, etc.).
- Renouvellement du matériel de la cuisine centrale afin d'offrir un menu végétarien quotidien dès la rentrée scolaire de septembre.
- Réaménagement d'espaces verts avec les squares Jules-Ferry et Louise-Michel et le comblement des carrières du 115, rue Robespierre.



## PARTICIPATION CITOYENNE

- Organisation d'un référendum local pour décider du choix du site pour le futur collège Travail-Langevin.
- Refonte du site Internet et des outils numériques de la ville pour une meilleure expérience des usagers et un meilleur accès aux données publiques.



## ÉDUCATION & JEUNESSE

- Acquisition de mobilier scolaire pour les écoles et de mobilier adapté pour les enfants porteurs de handicap.
- Réalisation de 586 000€ de travaux d'entretien dans les écoles.
- Lancement des premiers travaux de reconstruction de l'école Pêche d'or, de sa crèche, de son centre de loisirs et de sa bergerie pour 1,9 M€.



## RÉNOVATION URBAINE

- Achevement du premier Programme de rénovation urbaine des Malassis et de La Noue engagé en 2016 pour 7,2 M€.
- Lancement du deuxième Programme de rénovation urbaine tel que défini et validé par les habitants entre 2018 et 2021 dans les quartiers de La Noue et des Malassis.
- Poursuite la résorption de l'habitat insalubre dans le quartier des Coutures avec le PNRQAD.



## QUALITÉ DU CADRE DE VIE

- Création et aménagement du passage et du square des Loriettes pour 400 000€.
- Renforcement des moyens du service propreté avec notamment l'achat d'une laveuse de voirie et de véhicules pour l'enlèvement des dépôts sauvages.
- Sécurisation des abords des écoles.



## ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE

- Ouverture d'une enveloppe de 324 000€ pour l'achat d'un local commercial afin d'accompagner le développement d'un commerce de qualité.
- Favoriser la création et l'implantation d'entreprises en lien avec les partenaires institutionnels locaux.



Cadre de vie

# Le square Jules-Ferry se réinvente

Lieu aux usages et usagers multiples, le square Jules-Ferry est à la croisée des chemins. Perçu comme « triste », « peu sécurisé » et « sous équipé », il ne fait plus l'unanimité, surtout dans sa configuration actuelle. Il a donc entamé sa réhabilitation. Dans ce cadre, des travaux préalables de mise en sécurité du site et du patrimoine arboricole ont débuté.



Une des entrées du square à rénover.

« **D**epuis plusieurs années, nombre d'entre vous ont eu l'occasion de manifester leur envie de voir porter un projet de requalification du square Jules-Ferry, a rappelé le Maire, Tony Di Martino, dans un courrier cosigné par Vassindou Cissé et Valérie Bille et adressé à la population. En effet, ce square, situé au cœur des Coutures, constitue un lieu stratégique pour le quartier. Cet espace connaît, chacun le sait, de trop nombreux détournements d'usages qui nuisent au quotidien à la qualité de vie de chaque riverain et usagers du square ». Lieu unique sur le territoire très urbanisé des Coutures, avec son ambiance forestière et son réel potentiel de biodiversité, le square Jules-Ferry accueille chaque jour les élèves et le personnel du collège Politzer, ainsi que l'ensemble des habitants du quartier. Mais très peu d'entre-eux se permettent de l'investir pleinement. La pose de grilles suite à l'effondrement des deux

murs historiques à l'automne 2019 ont permis de rendre accessible à la vue ce square qui reste très arboré et globalement mal entretenu. Des consultations sur le quartier, sous la forme de réunions de travail avec le Centre socio-culturel Les Coutures et le collège Politzer, et en particulier une réunion publique le 27 septembre 2018, ont conduit la Ville à programmer le renouvellement de cet équipement. Deux axes de travail ont été dégagés pour remettre le square Jules-Ferry au cœur des usages de ce quartier vivant et riche de diversité culturelle. La biodiversité et la convivialité sont les deux pôles autour desquels s'articulent les propositions de réappropriation de ce lieu atypique et attachant. « Ces nouveaux usages que nous proposerons prochainement de créer au sein de ce square pourront ainsi se matérialiser par l'installation d'un City Stade, de nouveaux jeux pour toutes et tous, d'une aire de compostage expérimentale, d'un verger



Une aire de jeux à repenser.



La dalle béton à exploiter.

et d'un jardin partagé et, pourquoi pas, d'un marché de plein air », a souligné le Maire. Ces travaux d'aménagement concernant les usages du lieu seront mis en débat avec les habitants du quartier. Mais avant de débiter, une mise en sécurité du site au préalable est nécessaire. Ainsi, des travaux qui s'appuient sur un diagnostic phytosanitaire ont conduit à l'abattage de sept arbres porteurs de maladie incurable (suie) ou menaçant la sécurité des usagers du square, en premier lieu les collégiens. Il a aussi fallu élaguer plusieurs arbres pour permettre de les préserver. Un passage obligé pour préserver cet espace de nature en pleine ville qui possède un potentiel refuge pour la biodiversité urbaine. Ainsi, pour favoriser et enrichir la faune et la flore endémiques, les acteurs proposent de travailler sur l'implantation d'hôtel à insectes, de nichoirs à oiseaux et l'installation d'un point de compostage, pour valoriser les déchets verts des services mais aussi des ménages et les déchets de cuisine des ménages. De même une « zone de réserve écologique » est proposée à l'entrée du square côté rue Jules-Ferry. La requalification paysagère du square Jules-Ferry qui comprend autant la mise en sécurité du site que la mise en valeur du patrimoine arboricole s'inscrit dans la démarche de la Charte de l'arbre engagée par la Ville pour redonner à l'arbre à Bagnolet une place centrale.

Parole de  
**Vassindou Cissé**



5<sup>e</sup> adjoint au Maire chargé de l'Écologie, de la Transformation écologique de l'espace public, des Espaces verts, de l'Eau dans la ville, de l'Environnement et de la Biodiversité

Ces dernières années, plusieurs réunions publiques se sont tenues au sujet du square Jules-Ferry qui était quasiment à l'abandon. Plusieurs demandes nouvelles ont émergé : jardin partagé, verger, marché paysan occasionnel, « City Stade », jeux dégenrés, aire expérimentale de compostage, etc. Avant de procéder aux aménagements proprement dits, des abattages et des élagages sont intervenus en mars.

Cette action était motivée pour des raisons à la fois sanitaires et de sécurité des habitant.e.s. Sur le site web de la ville, on peut trouver le récapitulatif de l'état des 84 arbres du square Ferry et un diagnostic plus détaillé pour les 7 arbres abattus. Deux arbres ont été taillés en totem : leurs troncs deviendront des refuges pour les insectes et autres petits animaux, ce qui va dans le sens de la préservation des habitats et de la biodiversité.

Une nouvelle réunion publique est prévue en avril pour choisir les usages. L'orientation que promeut la Municipalité est que le square reste ou redevienne un îlot de biodiversité et de fraîcheur dans le quartier très minéralisé des Coutures. Pas question de rogner, d'imperméabiliser, ou de bétonner !



Deux arbres en totem.



## Expression des groupes

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs autrices ou auteurs.

### Socialistes, Société Civile et Républicains

#### Face à la Covid-19, une seule réponse : la vaccination !

Pour vaincre l'épidémie de la Covid-19 dont une nouvelle vague frappe notre pays de plein fouet, seule la vaccination massive de toute la population nous apporte les raisons d'espérer.

C'est par la vaccination que nous arriverons à renouer avec une forme de normalité dans nos vies quotidiennes.

Loin de nous l'idée de donner des leçons sur ce sujet complexe et sensible. Néanmoins, nous ne pouvons que constater que sur ce sujet, l'État n'est pas au rendez-vous. Les vaccins arrivent au compte-goutte dans nos Villes.

À Bagnolet, le centre de vaccination qui nous avait été promis par le Préfet pour début février n'est finalement toujours pas ouvert. La Municipalité a pourtant mobilisé d'importants moyens pour la rendre possible en quelques jours à peine. Nous sommes prêts !

Nous l'avons dit, nous le redisons : il n'est pas acceptable que les Bagnoletaises et les Bagnoletais paient au prix fort l'incurie de l'État en la matière. Nous demandons à nouveau à l'État de revoir sa politique vaccinale et d'assurer aux habitant.e.s de Seine-Saint-Denis le nombre de doses nécessaires. Le département ne doit plus être oublié !

En attendant, la Ville se mobilise pour proposer aux habitant.e.s les plus fragiles des solutions alternatives. Ainsi, des partenariats noués avec les villes voisines de Romainville et Montreuil permettent de proposer des créneaux de vaccination aux bagnoletais.e.s. Une ligne info vaccination a été mise en place par notre Centre municipal de santé, son objectif : essayer de trouver une solution pour chaque appelant. La vaccination de nos résident.e.s d'établissements personnes âgées a été permise par plusieurs escales du bus vaccination du département.

Cela n'est pas suffisant ! Vacciner, c'est sauver des vies. Il faut le faire massivement. La Ville a été au rendez-vous et continue à l'être, à l'État désormais de répondre présent.

[olivier.taravella@ville-bagnolet.fr](mailto:olivier.taravella@ville-bagnolet.fr)

### Écolos Solidaires

#### Y a-t-il trop d'espaces verts à Bagnolet ?

Pendant la dernière campagne électorale, il y a moins d'un an, majorité et opposition, ont tenu le même discours : il n'y a pas assez d'espaces verts dans notre ville et trop de constructions. Un constat largement partagé par les habitant.e.s. C'est une priorité pour les écologistes que nous sommes : les espaces verts et les arbres constituent de précieux îlots de fraîcheur. Il faut à tout prix éviter que la ville ne devienne invivable lors des canicules de plus en plus nombreuses et de plus en plus longues que nous connaissons d'année en année.

Aujourd'hui se pose la question de la reconstruction du collège Travail : c'est une nécessité que nous partageons, bien sûr. Mais où ? Il y a deux possibilités : le parc des sports de la Briqueterie et le stade des Rigondes. Construire le collège dans le parc des sports de la Briqueterie conduirait à la destruction d'un espace vert d'un seul tenant de plus de 2500m<sup>2</sup>, le long de la rue Jeanne-Hornet, et d'autres espaces plus petits (formant une surface d'environ 2000m<sup>2</sup>). Au final, c'est un des trois grands espaces verts de notre ville qui disparaîtrait. On ne peut réduire encore les espaces verts dans une ville qui en compte si peu.

Le parc des sports de la Briqueterie est le seul espace à même d'accueillir des manifestations comme le feu d'artifice du 14 juillet ou Bajoplage. Il fait partie de l'âme de Bagnolet. Il a été âprement défendu, il y a quelques années, par les habitant.e.s et les sportif.ve.s, contre un projet de centre commercial.

La reconstruction du collège Travail au parc des sports de la Briqueterie contribuerait aussi à la densification d'un quartier déjà fortement densifié. Les habitant.e.s en ressentiraient des effets directs en terme de température.

Heureusement, il existe une alternative dans la parcelle du stade des Rigondes, moins destructrice en terme d'environnement. Le bon sens écologique doit l'emporter.

[jean-claude.oliva@ville-bagnolet.fr](mailto:jean-claude.oliva@ville-bagnolet.fr)

## politiques du Conseil municipal

### Bagnolet en Commun

#### Exemplarité et engagement

Bagnolet en Commun porte depuis sa création le renouvellement des pratiques publiques à Bagnolet. Cette exigence ne nous a pas quittés depuis que nous sommes élu.e.s. Nous œuvrons à notre niveau à améliorer la transparence des décisions, la déontologie et l'exemplarité des pratiques municipales. Ainsi nous avons notamment fait adopter la refonte des critères des subventions aux associations pour améliorer ce dispositif. Et nous continuons chaque jour à porter des propositions en ce sens au sein de la majorité municipale.

Nous devons cette transparence et ce souci d'exemplarité aux Bagnoletais.es. Car nous devons à la fois être fermes face aux entorses aux règles et exigeants pour éviter les dérives.

Nous allons donc continuer à porter cette ambition, notamment au sein du groupe de travail « transparence de la vie publique » animé par le Maire, mais également dans chacun des aspects de la vie municipale. Ce haut niveau d'ambition doit être au cœur de l'identité politique que porte Bagnolet en Commun.

Un autre de nos engagements est celui de la santé. Alors que la crise sanitaire a fait près de 100000 victimes, la santé doit être un point cardinal de notre politique municipale, pendant la crise comme demain pour améliorer la santé de tou.te.s. Alors qu'arrivent les premiers vaccins au Centre municipal de santé, que se déploient les tests salivaires, nous allons prolonger notre politique par de la prévention santé dans les écoles, par la mutuelle municipale : c'est notre engagement.

Enfin, nous avons à cœur que la sécurité via la prévention soit au cœur de notre mandat. Depuis quelques jours et jusqu'à la fin de l'année scolaire, des actions de sécurité aux abords des écoles sont menées : information des parents, incitation au respect des règles pour la sécurité de nos enfants, tels sont nos objectifs.

Pour construire une ville apaisée il nous faut des règles, de la fermeté et de la prévention. En matière de déontologie, de santé comme de sécurité, voici notre boussole.

[edouard.denouel@ville-bagnolet.fr](mailto:edouard.denouel@ville-bagnolet.fr)

### Ensemble pour Bagnolet (PCF - LFI - G.S - BIC)

L'Île-de-France connaît depuis quelques semaines une nouvelle flambée épidémique. En Seine-Saint-Denis, qui arrive en tête des contaminations sur le territoire national, le taux d'incidence a dépassé les 700 cas pour 100000 habitants, 2 fois et demi le seuil d'alerte fixé par le gouvernement.

On le sait, au-delà des mesures barrières et de confinement, la possibilité de prévenir la morbidité et la mortalité liées au virus repose sur la protection vaccinale.

Hélas, Bagnolet est l'une des dernières communes du département à ne pas disposer d'un centre de vaccination, l'ouverture prévue initialement le 1<sup>er</sup> février au gymnase Maurice Baquet ayant été reportée par les services de l'État.

La gestion désastreuse de cette campagne de vaccination dont le gouvernement porte, nous en convenons, une lourde part de responsabilité appelle néanmoins une réaction à la hauteur des risques de santé encourus par nos concitoyen-ne-s.

Pouvons-nous nous satisfaire d'une décision préfectorale contraignant les personnes isolées, âgées, précaires ou éprouvant des difficultés de mobilité à renoncer à la vaccination ?

Pouvons-nous nous satisfaire d'une décision préfectorale créant une rupture d'égalité dans l'accès aux soins ?

Qu'attendez-vous pour agir ? Pour créer un comité sanitaire composé de professionnels de santé, du CMS, d'élu.e-s ? Ou pour mettre en place un système de navettes permettant aux personnes dans l'incapacité de se déplacer par leurs propres moyens de se rendre dans les centres de vaccination les plus proches ? Pour communiquer davantage ?

Les Bagnoletais-es souhaitant se faire vacciner doivent pouvoir le faire sans entrave.

Ce n'est pas en ignorant la montée des périls qu'on s'en préserve durablement, bien au contraire.

[raquel.garrido@ville-bagnolet.fr](mailto:raquel.garrido@ville-bagnolet.fr)  
[claire.laurence@ville-bagnolet.fr](mailto:claire.laurence@ville-bagnolet.fr)

# Immersion dans le ghetto de Varsovie

**Sophie Blandinières vit à Bagnolet depuis 13 ans. C'est dans sa petite maison de Bagnolet qu'elle a commencé sa carrière d'écrivaine. Avec les mots, elle casse des barrières ou monte des barricades. Sa plume ne laisse pas insensible.**

Sophie Blandinières a été professeure et journaliste avant d'écrire des livres pour les autres, mais aussi pour elle. Après un premier roman terrible sur l'enfance maltraitée en 2019, «*Le sort tombe sur le plus jeune*», aux éditions Flammarion, elle revient en 2021 avec «*La Chasse aux âmes*», chez Plon, roman tout aussi difficile. Difficile par le thème aussi bien que par l'écriture. En immersion totale, l'écrivaine a souhaité ressusciter le ghetto de Varsovie en mettant des noms et des visages sur les gens et cette terrible histoire. «*Avant de commencer la rédaction, j'ai réalisé un véritable travail d'enquêtrice en me rendant en Pologne, se souvient-elle. Ensuite, comme une historienne, je me suis plongée dans les livres et les récits de cette sombre période avant de finir par construire mon récit de romancière.*» L'écrivaine Sophie Blandinières recourt à plusieurs temporalités pour redonner un visage aux victimes du ghetto de Varsovie et raviver sa mémoire. «*C'est la question de ce qu'est l'homme au fond, à l'os, qui m'intéresse*, explique-t-elle. *C'est cela que j'ai voulu sonder, les noirceurs, la lâcheté, la cruauté, la survie à n'importe quel prix, ou la noblesse et la beauté. J'ai cherché à rappeler aussi le processus par lequel les juifs polonais ont été rayés de leur pays, avec la complicité de leurs compatriotes, de leurs voisins. Aujourd'hui, la peur est là, qui produit la haine et la stigmatisation, le réflexe d'étiqueter en fonction de l'origine, la religion, pour ensuite exclure, séparer...*» Dans toute cette noirceur, Sophie a fini par trouver toute la lumière nécessaire à l'expression de son art dans sa Ville, son quartier. «*Bagnolet est une Ville cosmopolite où se côtoient toutes les plus belles histoires du Monde, dans leurs richesses et leurs diversités, s'enthousiasme-t-elle. Une commune à dimension humaine où l'on échange et débat place Mandela, véritable Agora. Bagnolet est un espace où j'aime me promener, prendre du temps au parc des Guilands, le long des jardins ouvriers, ou dans le Clos des Murs à Pêches où j'admire les arbres. Et, lorsque je ne peux pas sortir, c'est de ma fenêtre que je profite en souriant des échanges des plus jeunes qui vont à l'école. J'ai même le privilège d'y voir passer les chèvres.*» Toute cette humanité de proximité nourrit sa plume au quotidien. Méditerranéenne pure souche, c'est à Bagnolet que l'écrivaine a trouvé la convivialité et la chaleur humaine nécessaire à son inspiration. «*Je suis née à Marseille, j'ai grandi à Saint-Cloud, j'ai vécu dans le 18<sup>e</sup> et à Saint-Ouen, mais c'est ici que je me sens vraiment chez moi!*, confirme-t-elle. C'est comme si cette Ville faisait partie de mon ADN. J'y trouve la force, la vie et le calme qu'il me faut pour écrire. J'essaie d'utiliser ma plume pour porter des combats, leur donner de la puissance, pour donner de la voix à ceux qu'on écrase ou qui sont morts!» Tandis que le 19 avril, on célébrera le



© Jacob Kinnert

78<sup>e</sup> anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie, Sophie Blandinières se souvient qu'«*à Bagnolet, on a toujours soutenu les insurgés, les gens qui se battaient pour la justice. Bagnolet est une Ville engagée du côté des opprimés. Je pense à notre jumelage avec Chatila ou aux époux Audin. L'histoire, le passé, doivent se regarder, en face, le travail de mémoire protégera notre avenir commun.*»

## Infos

**Hôtel de Ville** Place Salvador-Allende  
93170 Bagnolet - 01 49 93 60 00  
Lundi au jeudi: 9h-12h30 et 13h30-17h  
Vendredi: 13h30-17h  
Samedi: 9h-12h30

### Numéros utiles

**Centre municipal de santé Elsa-Rustin**  
13, rue Sadi-Carnot, 01 56 63 91 00

→ **Centre municipal dentaire**  
1, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 05  
lun/mar/mer/ven: 9h-13h et 14h-19h  
jeu: 9h-13h30 et 14h-19h  
sam: 9h-14h

→ **Centre de planification et d'éducation familiale** 01 49 93 61 97

→ **Consultations en psychotraumatologie**  
un jeudi sur deux de 9h30 à 14h  
vendredi de 9h30 à 16h45  
Rendez-vous au 01 56 63 91 01

### Centres protection

**maternelle infantile**  
3, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 12  
70, rue Pierre-et-Marie-Curie,  
01 49 93 66 08

**Centre de PMI Croix-Rouge**  
4, rue du Lieutenant-Thomas, 01 43 60 33 21

**Séances publiques de vaccinations**  
Lundi et jeudi de 17h à 18h30  
Rendez-vous au SCHS au 01 49 93 60 47

**Rendez-vous pour se passer en mairie:** 01 49 93 60 00

**MIEJ (Mission intercommunale pour l'emploi des jeunes):** 94, rue Lénine  
01 43 60 13 80

**Médiathèque:** 1, rue Marceau,  
01 49 93 60 90

**Clinique Floréal**  
40, rue Floréal, 01 48 97 72 00 (24h/24)

**Commissariat Les Lilas (7j/7 et 24h/24)**  
55/57, bd Eugène-Decros, 93260 Les Lilas  
01 41 83 67 00

**Commissariat Bagnolet**  
4-20, rue Malmaison, 01 53 73 63 10

**Police secours 17 - Samu 15**

**Pompiers** 18 ou 112 (portable)

**Sida-info-service** 0 800 840 800

**Allô drogue** 0 800 23 13 13

**Croix-Rouge Bagnolet** 01 43 62 53 28

**Allô enfance maltraitée 24h/24** 119

**Jeunes, violences, écoute** 0 808 807 700

**N° d'aide aux victimes** 08 842 846 37

**SOS Victimes** 01 41 60 19 60

Tous les mercredis de 14h à 17h en mairie

### Pharmacie de garde

**Pharmacie la Poste** 26, rue de Paris  
93100 Montreuil - 01 42 87 77 37

**Magazine municipal de la ville de Bagnolet - n°59 - avril 2021**  
Édité par la Mairie de Bagnolet  
BP 35 - 93171 Bagnolet Cedex  
**Directeur de la publication:** Tony Di Martino  
**Directrice de la rédaction:** Hélène Foucteau  
**Rédaction:** Steeve Fauviau, Typhaine Delcroix, Hélène Houel et Kévin Halim



## Menus scolaires et des accueils de loisirs d'avril



LUNDI 5	MARDI 6	MERCREDI 7	JEUDI 8	VENDREDI 9
 <b>LUNDI DE PÂQUES</b>	Salade piémontaise avec dès de dinde Cordon bleu de volaille Carottes braisées Crème dessert chocolat Banane	Salade lorette Filet de lieu frais sauce crustacé Riz pilaf Fromage frais nature Dessert de fruits <b>GOÛTER</b> Pain au lait, barre de chocolat et lait vanille	<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Pizza végétale Galette de blé, lupin et aubergines Haricots verts Yaourt végétal vanille et lait de coco Fruit	 Salade de maïs Escalope de dinde Pâtes Yaourt aux fruits Biscuit
LUNDI 12	MARDI 13	MERCREDI 14	JEUDI 15	VENDREDI 16
<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Carottes et céleri râpés Omelette au fromage Courgettes au gratin Dessert flan vanille bio Fruit	Pâté en croûte de volaille Sauté de veau à l'ancienne Pommes de terre vapeur Mini fromage Liégeois de fruits à la mangue	Taboulé mexicain Fricadelles de bœuf au coulis de tomate Purée de légumes Crème dessert vanille Cocktail de fruits <b>GOÛTER</b> Pain au lait fourré à la fraise Compote	Salade verte Brandade de poisson Yaourt nature Compote	 <b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Betteraves Gratin de quenelles Riz Yaourt nature sucré Biscuit nappé chocolat
LUNDI 19	MARDI 20	MERCREDI 21	JEUDI 22	VENDREDI 23
Quiche au fromage Filet de saumon florentine Petit-suisse au chocolat Poire au sirop <b>GOÛTER</b> Crêpe caramel beurre salé Jus d'orange	Salade de maïs à l'espagnol Colombo de dinde Gratin dauphinois Fromage frais à tartiner Fruit <b>GOÛTER</b> Pain au lait Yaourt à boire	Mousse de canrd Paupiette de veau sauce dijonnaise Ratatouille Brebis crème <b>GOÛTER</b> Éclair au chocolat Yaourt	<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Roulé au fromage Steak végétal Petits-pois Emmental Fruit <b>GOÛTER</b> Beignet à la pomme Lait vanille	Salade de tomate Chili con carne Riz Crème dessert liégeoise Fruit <b>GOÛTER</b> Tarte normande Jus de fruits
LUNDI 26	MARDI 27	MERCREDI 28	JEUDI 29	VENDREDI 30
Salade ruzinoise Pintade grand-mère Choucroute Yaourt Pomme au four <b>GOÛTER</b> Far breton aux pruneaux Lait chocolaté	Lentilles à la lyonnaise Poisson à la bordelaise Poêlée de légumes Fromage Fruit <b>GOÛTER</b> Yaourt aux fruits Gâteau	Salade d'endives aux pommes Quenelle de veau sauce champignon Coquillettes Fromage blanc confiture Fruit <b>GOÛTER</b> Moelleux au chocolat Jus d'orange	<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Concombre vinaigrette Œufs Dubarry Yaourt à boire Flan pâtissier <b>GOÛTER</b> Brioche tranchée Fromage frais aux fruits	Terrine de saumon à l'oseille et salade déco Cordon bleu plein filet Gratin de potiron, pommes de terre, carottes et mascarpone Fromage Fruit <b>GOÛTER</b> Gaufre chantilly Jus de fruits



**BAJolib'** service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite.  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf jours fériés). **Réservation: 01 49 93 60 36**



**ville-bagnolet.fr**  **facebook.com/VilledeBagnolet**  **@BagnoletFR**



**Infos déchets**  
0 806 095 095

UN TAG SUR VOTRE FAÇADE ?  
COMPOSEZ LE

 **N° Vert** 0800 093 013

**Conception graphique:** Adrien Midzic  
**Illustration:** Lily  
**Maquette:** Vanessa Panconi  
**Photographie:** Guillaume Ison (sauf mention)  
**Typographie:** Achille FY co-créée par Gregori Vincens, Gia Tran, Alisa Nowak, Bertrand Reguron et Valentine Proust chez Fontyou en 2014

**BAJomag' est distribué gratuitement en début de mois dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à [redaction@ville-bagnolet.fr](mailto:redaction@ville-bagnolet.fr)**

ISSN en cours  
**Dépôt légal:** avril 2021  
**Imprimé par Groupe Morault:**  
2, avenue Berthelot - Zac de Mercières  
BP 60254 - 60205 Compiègne  
Tiré à 18000 exemplaires  
Ne pas jeter sur la voie publique  
Document non contractuel



**COVID-19**

# La Ville met en service une ligne téléphonique dédiée

information sur la vaccination & inscription à la vaccination au Centre municipal de santé (CMS)  
pour les personnes de 55 à 74 ans (AstraZeneca, dans la limite des approvisionnements).



## Contactez-le

**☎ 01 49 93 66 33**

**DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 12H30 ET DE 13H30 À 17H**